

Prix : 300F/cfa

# AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Élevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - Issn 0850-5128 - Numéro N°78 Janvier 2015

AGRICULTURE

## LES PILIERS DE L'ÉMERGENCE



PÊCHE  
CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE  
(ICAWA -AWA) 2014



INTÉGRATION DES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES DANS  
LES POLITIQUES  
MISE EN PLACE DES  
PLATEFORMES LOCALES  
DANS LES DÉPARTEMENTS  
DE BAMBEY KAFFRINE  
ET LINGUÈRE



ÉLEVAGE

## LES GUZERAS REVIENNENT



CONTRIBUTION  
QUEL CADRE DE PARTENARIAT,  
POUR UNE FILIÈRE INTÉGRÉE,  
AU SERVICE DES PRODUCTEURS  
D'ARACHIDE AU SÉNÉGAL

FIARA 16ÈME ÉDITION, DU  
26 MARS AU 12 AVRIL 2015  
LANCEMENT LE  
22 JANVIER  
2015 AU CICES

# Quel cadre de Partenariat, pour une filière intégrée, au service des Producteurs d'Arachide au Sénégal

Le décret d'Application de la loi d'Orientation Agro - Sylvio - Pastorale (LOASP) relatif aux organisations interprofessionnelles agricoles, définit en son article 2 le terme « filière » comme un système d'agents qui concourent à produire, à transformer, à commercialiser, à distribuer, à consommer un produit ou un type de produits. Y ajouter la notion « intégrée » traduit une volonté réelle d'augmenter et de sécuriser les revenus du producteur d'arachide, à travers un nouveau cadre de partenariat où il sera au centre des préoccupations de tous les acteurs.

Grande pourvoyeuse de revenus monétaires pour plusieurs millions de Sénégalais, la filière arachide est actuellement en proie à de sérieuses difficultés imputables en grande partie à une déficience des mécanismes de gestion des outils de cette filière, mais aussi à une floraison d'acteurs gravitant autour d'elle.

Face à cette réalité, il s'avère nécessaire de réformer les mécanismes de gestion de la filière, pour aboutir à une filière intégrée, comme ce fut le cas avec le coton et la tomate.

Ce changement de paradigme va engendrer de nombreuses questions à résoudre :

- Quels seront les liens futurs entre les producteurs et les autres acteurs de la filière ? (industriels OPS, fournisseurs et distributeurs d'intrants, transporteurs, etc.)

- Quel sera le rôle de l'Etat ? - De quelle façon et par qui le prix au producteur va être fixé et qui va garantir la pérennité des modalités de sa fixation ?

- Quelles seront les missions et responsabilités de l'interprofession ?

A titre d'exemple, le développement et la promotion de l'arachide de bouche, plus d'une décennie durant, s'expliquent dans une large mesure, par l'intervention intégrée de la NOVASEN, dans tous les segments de la filière (encadrement, production, distribution d'intrants, collecte, commercialisation, transformation, exportation), à partir d'un partenariat dynamique avec les groupements de producteurs.

Il va sans dire que pour assurer durable-

ment l'approvisionnement optimal des unités industrielles en graines, toutes les huileries en service ainsi que celles en voie de création (nationale, étrangère) devront impérativement s'impliquer à tous les stades de la chaîne de valeur, en plaçant le producteur au centre du processus.

Cette volonté de mettre le producteur au centre du processus gagnerait à trouver un ancrage institutionnel grâce à une réelle appropriation de la filière intégrée par l'ensemble des acteurs surtout que la filière arachide souffre

a.) d'une importante baisse de productivité due à une insuffisante utilisation du paquet technologique,

b.) d'une sous-exploitation de la capacité de transformation,

c.) de pratiques spéculatives sur le prix au producteur fixé par le CNIA,

d.) d'un déficit d'organisation des acteurs dû, à la non représentativité et à la non crédibilité du CNIA,

e.) Des dysfonctionnements et contraintes qui pèsent lourdement sur le système de livraison « carreau usine ».

En tout état de cause, cette option pourrait être une des conditions sine qua non, pour assurer la relance de la filière arachide, si elle s'accompagne d'un marché bien ciblé, d'organisations de producteurs et d'une Interprofession bien structurées. L'objectif global visé est d'animer et d'accompagner le processus de mise sur pied d'une filière intégrée.

Plus spécifiquement les objectifs sont entre autres :

Créer un environnement susceptible :

- d'accroître la productivité,

- d'améliorer et sécuriser les revenus des producteurs,

- d'assurer un prix minimum garanti annoncé avant les semis.

Pour ce faire, le cadre de partenariat pourrait être structuré comme suit :

a. définition des modalités de fonctionnement du cadre de partenariat

b. définition de la procédure et des modalités de collaboration entre les différents acteurs.

c. ouverture de l'interprofession à tous les acteurs intervenant dans la filière.

d. définition des modalités de contrôle et de suivi du processus

e. définition des rapports entre l'Etat et l'interprofession, après recadrage de ses missions.

L'interprofession ayant en charge la sécurisation des producteurs, par le renforcement de leur position, dans la filière aura à piloter la mise en œuvre de ce nouveau cadre de partenariat.

La chaîne de valeur :

- Place de l'arachide dans l'économie nationale

- Production

- Capital semencier

- Paquet technologique

- Financement

- Collecte - Commercialisation

- Transformation industrielle

- Transformation artisanale

- Autres utilisations de l'arachide

- Exportation

- Produits concurrents

- La recherche

- interprofession et les acteurs

Les Perspectives

- Mise en œuvre d'une filière intégrée

- Reconstitution du capital semencier, par la réactualisation de la carte variétale avec les nouvelles variétés générées par la recherche agricole, notamment celles homologuées en décembre 2009

- Accroissement de la productivité

- Réorientation des options stratégiques des huileries et autres industries vers le marché intérieur

- Réadaptation des règles régissant la détermination du prix au producteur de l'arachide coque

- Création d'un fonds de garantie et de soutien

- Restructuration de l'interprofession, pour la rendre plus représentative

- Réorganisation et responsabilisation des producteurs et de leurs organisations.

L'Appui pour la mise en œuvre du Programme

L'Encadrement des producteurs

Les organisations de producteurs (OP) intervenant dans la commercialisation des arachides se retrouvent au sein de diverses organisations de base (sections villageoises coopératives, GIE, centrales d'achat, sociétés).

Certaines ont une envergure nationale d'autres zonale, régionale ou locale.

Les statistiques des dix dernières années révèlent que leur implication dans la collecte - commercialisation des arachides est presque nulle et leur représentation au sein de l'interprofessionnelle très faible.

Cette situation déplorable relève de la faiblesse des capacités techniques, organisationnelles et financière des organisations de producteurs(OP)

Le Volet information et sensibilisation

Des journées d'information et de sensibili-

sation sur les opportunités d'un cadre de partenariat, pour une filière intégrée, seront organisées au niveau de toutes les régions à vocation arachidière, sous l'égide du CNIA en collaboration avec les autorités administratives et locales des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les huiliers, les OPS, les organisations faitières des Etablissement de Crédit, les distributeurs d'intrants et de matériels agricoles.

Le Volet Formation

Ce volet vise à donner aux producteurs un ensemble d'informations et de connaissances commerciales, financières, techniques, pour aider à une plus grande maîtrise du processus opérationnel (collecte-commercialisation, financement, achat, évacuation, distribution).

A ce propos, un manuel de procédure sera élaboré, à l'effet de définir les normes selon lesquelles les organisations de producteurs (OP) exerceront leurs activités, dans le nouveau schéma de commercialisation, en question.

L'Appui institutionnel (interprofession)

Cet appui a pour principal objectif, la relance de la filière arachide ; l'interprofession, dans le cadre de sa mission, est assujettie aux responsabilités spécifiques suivantes :

- La détermination et la fixation du prix au producteur de l'arachide, en se référant aux informations relatives à l'évolution des indicateurs de la filière et des cours mondiaux

- L'animation des négociations internes à l'interprofession

- La sécurisation des producteurs, par le renforcement de leur position dans la filière

De ce point de vue, l'appui institutionnel doit particulièrement viser à :

- Organiser les producteurs, les responsabiliser et développer l'approche filière.

- Mettre en place un dispositif de collecte plaçant le producteur au centre du système

- Disposer d'un outil de contrôle et de suivi permanents, pour l'utilisation des fonds octroyés à toutes les catégories d'opérateurs par les établissements de crédits (banques et SFD) ; mais également d'un système léger et fiable de collecte d'analyse des données, sur la commercialisation (prévisions de collecte, financement, achats, évacuations, réceptions, stocks)

- disposer d'un plan de communication qui facilitera la circulation de l'information entre les différents acteurs.

- Mettre en place un fond de garantie, pour faciliter les financements.

- Réadapter les règles régissant la détermination du prix des arachides coques

**Touba SECK Consultant**

*Ex Chef d'établissement*

*Sonacos Sonagraines*

## AGROPASTEUR

### AGROPASTEUR

**MENSUEL D'INFORMATIONS SUR L'ELEVAGE, L'AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ENVIRONNEMENT**

Tél : 221 775362018 Sacré Coeur2 Villa N°8608/G face Rondpoint  
Boulangerie jaune

**77 536 20 18**

Web : [www.agropasteur.info](http://www.agropasteur.info)

Email : [agropasteur@yahoo.fr](mailto:agropasteur@yahoo.fr)

[babasene402@gmail.com](mailto:babasene402@gmail.com) Dakar Sénégal

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Babacar SENE

**COMITÉ DE RÉDACTION :** Babacar SENE, Papa SAMB, Ousmane SENE, Aminou DIOP, Niakhaly SENE, Tengui THIARE (Stagiaire), Falang FALL

**MONTAGE :**  77 998 10 24

**IMPRESSION :** AFRICOM

**DISTRIBUTION :** ADP

### Bonne et heureuse année aux lecteurs

Le service commercial du journal Agropasteur est à votre disposition, pour vos annonces, insertions publicitaires et abonnements

**Tel : 00 221 77 536 20 18 /00 221 77 244 15 17**

## COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE 2014 : LA CAMPAGNE LANCÉE LE 29 DÉCEMBRE 2014 «Le prix au kg de l'arachide fixé à 200 francs Cfa le kg

*Ouverture de la campagne de commercialisation le 29 Décembre, Prix au Kg d'arachide à 200 Francs Cfa, mise en place d'un Fonds de Commercialisation, achat de 50.000 tonnes de semences certifiées et écrémées (50%-50%), ouverture du marché aux Chinois, protocole signé avec les huiliers et les tournées dans le bassin arachidier et au sud...telles sont les sept mesures du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural pour faire une bonne campagne de commercialisation 2014-2015.*

«Le prix au kg de l'arachide fixé à 200 francs Cfa le kg» a informé le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural. C'était lors de la rencontre avec les Producteurs et Opérateurs Privés. Cette rencontre a permis au Dr Papa Abdoulaye Seck, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du Sénégal de revenir largement sur le démarrage officiel de la campagne arachidière 2014-2015 : « nous comptons officiellement ouvrir la campagne de commercialisation arachidière le 29 de ce mois (décembre). Toutes les dispositions seront prises pour que nous puissions démarrer dans d'excellentes conditions. Cette campagne de commercialisation au seul bénéfice des Opérateurs Privés, des Organisations Professionnelles, du secteur privé, bref au bénéfice de tous les acteurs intervenant au niveau des chaînes de valeur».

Cette année encore l'Etat a pris les devants. Toutes les dispositions ont été prises pour un bon déroulement de cette campagne.

Pour le ministre «la première décision c'est la mise en place d'un fonds de commercialisation, avec un taux bonifié de 6% contre 13%. Ce fonds de commercialisation doit permettre d'acheter cinquante mille (50.000) tonnes de semences. Mais l'originalité que nous avons apporté cette année c'est que les cinquante mille (50.000) tonnes de semences seront composées de semences écrémées et de semences certifiées; 50% pour les semences certifiées et 50% pour les semences écrémées».

Autre question soulevée lors de cette rencontre avec les producteurs, c'est l'ouverture du marché aux chinois et le proto-



cole d'accord signé avec les huiliers. Là, le ministre se veut catégorique. Pour lui, «on ne peut pas parler d'une subvention directe qui aurait consisté en début d'exercice de dire quel est le différentiel du moment et de verser aux huiliers le montant correspondant. Nous avons opté pour un bilan de campagne. Ce qui veut dire que si par extraordinaire les prix internationaux sont à 200 francs Cfa auquel cas on aura zéro franc à verser aux huiliers. Par contre si on avait fixé tout de suite ici et maintenant le prix de référence en disant que c'est 130. On aurait versé directement aux huiliers le montant correspondant. Nous sommes allés en Chine et les chinois ont estimé que nos réponses sont très satisfaisantes et nous avons signé un protocole».

Par souci d'efficacité et d'efficacité, le ministre va personnellement effectuer des tournées dans les régions notamment dans le bassin arachidier et dans le sud du pays.

Babacar Sène

## La Campagne Commercialisation Arachidière 2014-2015

La Campagne Commercialisation Arachidière 2014-2015 a démarré depuis le 29 Décembre 2014 ;A peine deux semaines les activités d'achat tardent à être accéléré à cause des dysfonctionnements par ci et l'absence de financement par là.une raison de plus pour Dr Papa Abdoulaye Seck Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural d'appuyer sur l'accélérateur pour cadencer le rythme des opérations d'achats de graines d'arachides ;i c'est dans ce cadre qu'il a initié une série de rencontres avec les acteurs notamment les opérateurs privés stockeurs(OPS) et les huiliers pour mener des négociations et prendre le pouls de la situation .

Pour cette présente campagne l'option

Zéro Bons Impayés(ZBI) a été souhaitée par le Ministre et ses collaborateurs qui a pris des mesures d'accompagnement pour les OPS en misant sur le paiement des dettes de semences ,d'engrais et autres pour un montant de dix(10)milliards pour mieux assurer la sécurisation du monde rural et l'amélioration du niveau de vie des populations rurales .

Il est à noter qu'à ce jour la Société de Trituration (COPEOL), a traité quelques 8.000 tonnes d'arachides ; la situation se déroule normalement aussi à la CIAT de Touba ; à West African Oil (WAO) la nouvelle huilerie installée à Kahone dans la région de Kaolack la capacité est de 150.000 tonnes ; elle compte démarrer les activités en fin Janvier 2015.

FIARA 16ÈME ÉDITION, DU 26 MARS AU 12 AVRIL 2015

### Lancement le 22 Janvier 2015 AU CICES



La 16 ieme édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales ( FIARA) est prévue du 26 mars au 12 avril 2015, au Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal (CICES)

L'édition 2015 s'inscrit dans le cadre de la politique sous-régionale pour promouvoir et atteindre l'autosuffisance alimentaire. La 16ème édition de la FIARA sera un tournant important dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et dans la lutte contre la pauvreté en Afrique.

La FIARA permettra de présenter les opportunités d'investissements agricoles aux opérateurs nationaux et internatio-

naux. Elle sera, à cet effet, ouverte à tous les acteurs des domaines de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, des Eaux et Forêts de l'Agro-industrie et de l'Écotourisme.

**Le Forum général de cette édition portera entre autres questions sur :**

1. Les politiques et les stratégies d'autosuffisance en riz et autres céréales sèches en Afrique de l'Ouest;
2. L'optimisation des contributions des exploitations familiales agricoles à l'autosuffisance alimentaire;
3. La place et le rôle des femmes et des jeunes pour une autosuffisance alimentaire au Sénégal et en Afrique de l'Ouest.

## VÉLINGARA : PROMOTION DU DROIT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE «Reconnaitre les droits des producteurs»

*Le séminaire national d'information, de sensibilisation et de formation sur la Sécurité Alimentaire, l'Agro biodiversité, les Semences Paysannes et le Traité International des Ressources Phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA) s'est tenu à Vélingara dans la région de Kolda. Il a été organisé dans le cadre de l'exécution du Projet de Promotion du droit à la sécurité alimentaire, via un processus participatif de renforcement des réseaux paysans axé sur la valorisation du patrimoine semencier local ; ce projet est basé au Sénégal et est exécuté par l'ONG ACRA-CCS, en collaboration avec l'Association Sénégalaise de Producteurs de Semences Paysannes (ASPSP) et la FONGS Action Paysanne. Son objectif global s'articule autour de la lutte contre la pauvreté, en améliorant la sécurité alimentaire au Sénégal, via l'autonomisation des réseaux de producteurs paysans.*

Il s'agit pour le projet de renforcer d'une part les compétences des producteurs locaux, via la valorisation de leurs semences locales, tout en insistant sur la sensibilisation autour du sujet au niveau local comme nationale et en promouvant les politiques en matière de semences qui contribuent à la réalisation des droits humains.

Le projet se tachera donc de créer un dialogue avec le point focal national du traité TIRPAA (Traité International sur les Ressources Phyto-génétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture) (ITPGRAF en anglais).

Le Traité a pour objectif la conservation et l'utilisation durable des ressources Phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que le partage équitable des avantages dérivant de leur utilisation (y compris les avantages générés par les échanges commerciaux). Il reconnaît également le droit des agriculteurs et met en place un système multilatéral d'accès et de partage des avantages dérivant des cultures concernées par le traité.

Après le premier séminaire national tenu à Fatik au mois dernier, le département de Vélingara a accueilli le deuxième séminaire national. Il a été l'occasion de regrouper les leaders des associations de producteurs à la base des régions de Kolda, de Sédhiou de Ziguinchor de Tambacounda de Kédougou ainsi que les techniciens de l'administration locale, pour leur présenter les différents outils et les retombées des dernières activités et de les sensibiliser sur la Sécurité alimentaire et l'agro biodiversité.

Les Droits des Producteurs de Semences Paysannes dans la mise en œuvre du Traité International sur les Ressources Phylogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA) ont été longtemps discuté au cours du séminaire de Vélingara où divers axes ont été établis pour porter le plaidoyer auprès des décideurs des parlementaires et des services techniques pour que ce droit des paysans soit reconnu afin qu'ils bénéficient grandement des retombées pour leur Agriculture.

Au cours du séminaire de Vélingara beaucoup d'échanges ont eu lieu sur la situation de mise en place du TIRPAA au Sénégal. Toutes les problématiques et les

possibilités liées à la mise en place sont déclinées pour un système semencier local et diversifié basé sur l'innovation participative.

Mme Coumbaly DIAW, Chef de projet a précisé lors de ce séminaire, qu'ACRA-CCS, son organisation, compte, avec ses partenaires locaux représentatifs du monde paysan sénégalais, se focaliser sur la promotion du traité TIRPAA, relatif à l'appui aux plans de gestion des systèmes de semences ex situ et à l'implantation des droit des agriculteurs ».

En effet, malgré son importance pour l'agriculture paysanne, le traité est loin d'être connu et appliqué par les producteurs paysans qui sont souvent confrontés aux problèmes de disponibilité et à la qualité des semences qui constitue le premier élément pour une bonne production.

En signant, ratifiant le Traité International sur les Ressources Phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA), le Sénégal s'est engagé à conserver pour ses générations futures, la diversité génétique qui est au cœur même de l'alimentation et de l'agriculture.

Au cours du séminaire, les paysans ont salué et encouragé à l'unanimité l'engagement du Sénégal en signant ce traité. Ils comptent désormais pouvoir accéder au portail internet de mise à jour sur l'évolution de la convention à l'instar de tous les pays signataires du Traité.

C'est pourquoi devant M. Arona Niang, Conseiller Technique au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural qui représentait M. le ministre de l'agriculture et de l'équipement rural, les paysans ont tenu à l'informer et solliciter son intervention afin que le nom du point focal en charge du TIRPAA au Sénégal soit connu et qu'un comité dynamique soit mis en place à l'instar de celui de la Biosécurité.

Pour M. Lamine BIAYE, Président de l'ASPSP, « le séminaire tenu à Vélingara rentre dans le cadre de l'exécution du programme d'activité qui lie son association avec l'ONG ACRA-CCS, la Fondation OSIWA et la Fongs- Action Paysanne et avait pour objectif de présenter le projet aux participants, les outils et retombées des dernières activités, d'informer et sensibiliser les organisations paysannes, les autorités locales, la société civile, les chercheurs sur la sécurité alimentaire, l'agro biodiversité, sur les droits de producteurs de semences paysannes dans la mise en œuvre du Traité International des Ressources Phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA), de faire une formation sur le TIRPAA notamment sur les articles 5, 6 et 09 du traité, d'avoir un échange sur la situation de mise en place du TIRPAA au Sénégal, de faire ressortir les problématiques et les possibilités liées à

la mise en place d'un système semencier local et diversifié basé sur l'innovation participative, essayer de dégager une stratégie, d'effectuer un workshop avec les participants de l'atelier pour élaborer un document sur les leçons apprises, le transfert d'expériences et de compétences sur les thématiques notamment sur la sécurité alimentaire et enfin sur les lois sur les semences, le TIRPAA) ».

Pour rappel, le Traité International des Ressources Phylogénétiques pour



l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA) fait obligation aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques favorables à l'utilisation durable de ces ressources, de reconnaître et de protéger les droits des agriculteurs à conserver utiliser, échanger et vendre leurs semences. C'est pourquoi les paysans invitent le Secrétariat général du TIRPAA à Rome, le Point Focal du TIRPAA et dans la sous-région, les Organisations Paysannes et de

la Société civile de donner plus d'informations utiles pour une participation libre et consciente à la mise en œuvre du TIRPAA et que ses rencontres soient organisées à travers les points focaux nationaux pour que la question de l'articulation nécessaire de la conservation de la biodiversité des variétés locales sur les principes de la souveraineté alimentaire soit bien prise en charge.

Babacar Sène

## NÉCROLOGIE

### DÉCÈS DE MONSIEUR IBRAHIMA GUÉYE DIT IMS

Un pan de la créativité et de l'innovation s'en va.

IMS, est son nom d'inventeur, un nom d'artiste, un pseudo qu'il a pris dès son jeune âge. De son vrai nom Ibrahima Gueye, il est inventeur, entrepreneur installé à Dakar et qui fonde toute sa source d'inspiration sur l'innovation technologique.

Déjà à l'âge de 13, voire 14 ans, il taquinait la fabrication des voitures et voiturettes et autres équipements technologiques ; et sa première couveuse mise au point date de 1975. Il s'est orienté ensuite dans la mise au point des couveuses artisanales avant de les améliorer pour participer pleinement à l'essor de développement du secteur de l'aviculture. Ainsi tour à tour il a mis au point des équipements agroalimentaires et en général toute sorte d'équipements industriels ou semi industriels notamment les couveuses avicoles électriques, à pétrole, ou à pétrole-solaire et à solaire seulement. Des couveuses qui peuvent couvrir entre 200 à 25.000 œufs au solaire et fonctionnant 24H sur 24 au solaire sans les moindre frais d'électricité.

Les séchoirs ne sont pas en reste dans ses inventions, surtout les séchoirs solaires dynamisés ; il y a aussi les séchoirs dynamisés biocombustibles.

Après 42 ans d'exercice, M. Ibrahima Guéye dit «Ims» ne s'en est allé, pas au



goût d'un devoir accompli mais, à la force d'une maladie pour laquelle il a tant lutté.

Toutes nos condoléances à sa famille, notamment à sa jeune progéniture et aux structures, projets et programmes comme l'Agence Nationale des Eco-villages, le Projet PAFPA, pour ne citer que ceux-là. Que les adeptes de la créativité et de l'innovation puissent perpétuer ses œuvres à travers les Ateliers de Réalisations Technologiques Sénégalais (ARTS) qu'il avait mis en place comme pour attester que les morts ne sont morts. Qu'il plaise à Dieu l'Omnipotent, l'Omniscient le Miséricordieux, d'accepter de recevoir nos Likhlas et Salatou Alanabi pour le repos de son âme.

## LA 23ÈME ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR FIDAK 2014 Journée de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

La 23ème édition 2014 de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) a été un moment privilégié d'échanges et de partage d'acteurs de la vie économique qui se sont bien exprimés. Ce fut une journée pour différents secteurs de l'économie, une journée d'effervescence agricole.

Réception de matériels agricoles constitués de 44 tracteurs, 12 moissonneuses batteuses, des machines très adaptées aux besoins des agriculteurs dans le cadre l'opérationnalisation du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)

Un des temps forts de la visite du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural à la FIDAK fut assurément la réception de matériels agricoles constitués de 44 tracteurs, 12 moissonneuses batteuses, des machines très adaptées aux besoins des agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

Dr Papa Abdoulaye Seck, s'est réjoui d'honorer de sa présence la réception du matériel pour l'opérationnalisation du PRACAS car, « la prise en charge des besoins des exploitations familiales est et demeure une préoccupation fondamentale du gouvernement. »

Le Ministre Dr Papa Abdoulaye Seck a soutenu avec force et vigueur que « c'est loin d'être du matériel destiné à la vente. C'est du matériel déjà acquis par le gouvernement du Sénégal et destiné au monde rural a-t-il soutenu.

Conformément à la vision stratégique de Son Excellence le Président Macky Sall vision intelligemment déclinée par Monsieur le Premier Ministre, nous devons absolument tout mettre en œuvre pour que l'agriculture sénégalaise se modernise ;

Il nous importe d'élever le niveau de mécanisation de notre agriculture sans lequel on ne pourra jamais avoir une agriculture moderne, une agriculture compétitive, une agriculture diversifiée, une agriculture durable.

C'est en ce sens que la mécanisation devient un intrant stratégique majeur pour transformer positivement et durablement l'agriculture sénégalaise.

Le gouvernement du Sénégal injecte chaque année sur fonds propres cinq milliards (5) de francs CFA destinés aux matériels de cultures attelés. Cette année nous avons distribué seize mille huit cent (16 800) unités de matériels de cultures attelés et nous allons, pendant la campagne prochaine, distribuer vingt mille huit cent (20 800) unités. C'est dire que la prise en charge des besoins des exploitations familiales est et demeure une préoccupation fondamentale du gouvernement sénégalais.

Je dois aussi dire que grâce à la coopération internationale nous avons mobilisé plus de soixante (60) milliards destinés aux matériels de culture motorisés; et le gouvernement du Sénégal en vue de favoriser la mise à disposition de ce matériel au monde rural a décidé de subventionner le matériel de culture attelé à hauteur de 60% et le matériel de culture motorisé à hauteur de 50%.

Dans ces conditions le gouvernement du Sénégal évolue résolument et sûrement et avec la fiabilité requise vers une agri-



culture de type nouveau car permettant aux sénégalais de nourrir les sénégalais. Une agriculture ne se construit pas en un jour, de l'avis du Ministre, elle se construit dans la durée poursuit-il « Mais au vu des actions qui aujourd'hui sont entreprises et qui sont fortement exprimées par la vision du Président de la République nous pouvons dire sans risque de nous tromper que l'agriculture sénégalaise est en mouvement accéléré vers ce que nous appelons une indépendance alimentaire durable et continue. C'est cela qui permettra effectivement à notre agriculture d'être le levier majeur pouvant impacter positivement sur l'économie nationale donc au grand bonheur des sénégalais et des sénégalaises ». Nous sommes sûrs qu'avec tout ce matériel nous pourrions réduire de façon significative la pénibilité du travail nous pourrions augmenter la productivité et nous pourrions étaler la production dans l'espace et dans le temps car, cette moissonneuse nous permet effectivement de pouvoir récolter dans de bonnes conditions et par conséquent de pouvoir jouer sur l'intersaison en vue de favoriser la double culture qui est une des options fondamentales à respecter si nous voulons véritablement assurer notre autosuffisance en 2017. Fondamentalement, notre agriculture se modernise il faut s'en réjouir et tout mettre en œuvre pour que les consommateurs sénégalais consomment véritablement ce que nous produisons ici car c'est cela qui permettra de fortifier une agriculture et nous sommes dans

cette direction. Pour ce qui est de la maîtrise de l'eau elle se fera dans la durée c'est véritablement un axe fort et central de notre politique et cela ne se fait pas en un jour.»

### VISITE DES STANDS D'EXPOSITION DES PRODUCTEURS

Dr Pape Abdoulaye Seck Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural s'est rendu aux stands d'exposition des acteurs rizicoles.

Puis au Village du Ministère de l'agriculture et de l'équipement où l'agriculture s'est illustrée dans ses différentes facettes. Le nouveau business c'est l'agriculture, une démarche et option très appréciées au niveau des stands des ministères des projets et programmes du ministère.

### LE MAER DANS LES STANDS DES RÉGIONS

La dernière étape de la visite de Mr le Ministre de l'Agriculture a été consacrée au stand des quatorze (14) régions du Sénégal. Une visite qui a duré plus de quatre heures. Au niveau du stand de la région de Kaffrine, l'arrivée du ministre a été vivement saluée par l'accueil des femmes du Ndoucoumane sous le guide de la lionne de GNIBY, Madame Amy Ndiaye « Mme Météo », qui pratique une agriculture intelligente avec une utilisation raisonnée de l'information météorologique. Là, le «Smart Farm Agriculture

and Live stock» (agriculture intelligente au niveau agropastorale) est bien opérationnalisés.

### LE WAAP N'A PAS ÉTÉ EN RESTE

Le Consommer local a occupé la dégustation des participants et invités qui se sont régalés avec l'appui des missionnaires alimentaires du consommateur local du Programme WAAP sous la houlette de Mme la Coordinatrice Dr Mariétou Diawara de ses collaborateurs et de ses partenaire bénéficiaires. L'art culinaire local a été présenté dans toutes ses facettes. Des mets locaux à base de céréales, des jus locaux également, ont été servis aux participants. Un temps fort de promotion et de diffusion des nouvelles technologies issues du Programme WAAP.

### Après la visite du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, nous avons recueilli ses impressions :

« Je voudrais adresser mes félicitations à ces missionnaires du progrès social et économique de l'Agriculture dans toute sa diversité et dans toutes les zones ;et incontestablement ce sont avec eux que nous pouvons aller très loin et c'est-à-dire faire en sorte que le produit dans la vallée du fleuve Sénégal et au Sud soit prisé par tous les ménages et que nous puissions consommer ce riz qui est d'excellente qualité et que notre Sénégal puisse atteindre l'autosuffisance en 2017».

## ENTRETIEN AVEC DR PAPA ABDOULAYE SECK, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

# «Faire du bloc Casamance un pôle rizicole pour contribuer de façon significative au programme national d'autosuffisance en riz»

*Les richesses et la vision de l'agriculture sénégalaise et la priorité sans précédent qui lui a été accordée nécessitent de la part de toute l'équipe du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), un engagement et des ruptures à la hauteur des attentes des autorités et de la population. Le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) est une traduction par le Ministre de la vision agricole du chef de l'Etat. Il s'agit d'accélérer la cadence pour une agriculture sénégalaise productive, compétitive, diversifiée et durable en vue de produire ce que nous consommons, d'exploiter nos avantages comparatifs pour exporter, d'augmenter et sécuriser les revenus des ruraux et de procurer des emplois agricoles et extra-agricoles. Le PRACAS est jugé comme une proposition pertinente et soutenue par les partenaires, acteurs et le secteur privé. L'atteinte de l'autosuffisance en riz est une sérieuse option ; déjà les ruptures s'annoncent notamment celle avec qui fondamentalement i consiste à dire le Sud du Sénégal peut nous permettre d'aller vite compte tenu des progrès techniques qui sont enregistrés et qu'on pourrait poursuivre en disant que même si on pouvait réhabiliter les bas-fonds aujourd'hui en la partie Sud ce sera fait au bout de cinq mois à moindre coût.*

**Agropasteur : Avec le PRACAS vous avez ciblé des spéculations, comme le riz, les oignons et les fruits et légumes et autres. Pourquoi l'option sur ces filières et en termes de réalisation comment s'y prendre pour atteindre les objectifs fixés sur le riz et quel mécanisme comptez-vous mettre en place pour l'atteinte de l'autosuffisance en riz?**

Dr Papa Abdoulaye Seck: Quand je parle du riz j'ai l'habitude de dire qu'il faut que pour cette spéculation agricole qu'on soit dans ce qu'on pourrait appeler une exception sénégalaise. Aujourd'hui partout à travers le monde les pays s'organisent pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, particulièrement le riz parce qu'il y aura de moins en moins de riz au niveau du marché international, autour de nous. La Côte d'Ivoire importe un million de tonnes de riz blanc. Les ivoiriens j'en sais quelque chose parce que je fais partie de ceux qui ont eu à contribuer sur leur Plan de Développement Rizicole. Ils veulent atteindre l'autosuffisance en 2016 et exporter dans la sous-région à partir de 2018, puisque ce sont nos cousins ils disent certainement le marché sénégalais sera un marché intéressant. Le Nigéria est à deux millions de tonnes de riz blanc ils veulent atteindre l'autosuffisance en 2015. La Gambie est à côté, le président Yaya Diame a décidé qu'à partir de 2016, qu'il n'y aura plus d'importation de riz en Gambie. Je pouvais citer entre autre le Libéria et tous les pays qui sont autour de nous et qui visent l'autosuffisance, parce que c'est dicté par les enseignements qu'on peut tirer du marché international. Aujourd'hui le marché international n'absorbe que 7% des quantités qui sont produites et c'est très faible. Il faut aussi pour dire selon des études scientifiques publiées dans des revues reconnues l'Asie va être bientôt un continent importateur net de riz. Alors donc où est ce qu'on va trouver notre riz si on ne le produit pas ? Il faut favoriser la production locale et nous n'avons pas d'autres choix car, la crise de 2008 a démontré la vulnérabilité du marché international et depuis 2008 tous les pays s'organisent pour assurer leur autosuffisance rizicole. Mais on ira plus loin que ça. Vous savez un objectif n'est jamais utopique ou réaliste ce qui peut l'être c'est la stratégie qui permet de matérialiser un objectif. Nous avons dans l'ancienne version de notre politique considéré que si nous voulons atteindre l'autosuffisance il faut que la

zone irriguée contribue à hauteur de 80% la zone pluviale à hauteur de 20% ; avec la nouvelle version nous disons qu'il faut avoir 60% en zone irriguée et 40% en pluviale. En exploitant la riziculture de plateau et de bas-fonds au sud du Sénégal (Kolda Tambacounda Ziguinchor) grâce au progrès technique aujourd'hui nous pouvons avoir des rendements de 4 tonnes à 4 tonnes 500.

**Agropasteur : Comment comptez vous accélérer ?**

PAS : En visant d'abord le changement de données au lieu de 80% et 20% en pluvial nous exploitons la riziculture de plateau et de bas-fonds où nous avons des rendements élevés de 4 tonnes à 4,5 tonnes et des programmes sont affectés aux différentes zones agro-écologiques. Nous avons avancé dans cette version, le fait que les régions qui sont au Sud au-dessus de 800 mm d'eau doivent assurer leur autosuffisance rizicole et en terme clair ce sont les régions de Kolda, Kédougou, Tambacounda et Ziguinchor etc. et la chanson est bien connue maintenant par rapport à cette vision qui consiste à dire Kolda nourrit Kolda, Tambacounda nourrit Tambacounda c'est ça l'accélération.

**Agropasteur : Avez-vous une politique bien définie pour la maîtrise de l'eau?**

PAS : La maîtrise de l'eau est fondamentale pour plusieurs raisons. Cela permet d'augmenter les rendements. Il est évident que quand on est en situation de maîtrise de l'eau les rendements peuvent être trois ou quatre fois supérieures aux rendements enregistrés dans une situation tout à fait normale de pluviométrie. Donc c'est un facteur d'augmentation de la productivité. C'est donc un facteur aussi d'étalement de la production, pour que nous puissions disposer de beaucoup de production. Nous avons une bonne politique de maîtrise de l'eau au niveau du gouvernement.

le gouvernement a deux options combinées : la petite irrigation et les aménagements hydro agricoles. Pour ce qui est de la petite irrigation nous avons aujourd'hui un programme de plus de trente milliards que nous sommes en train d'exécuter à travers des projets. Nous sommes également entrain de recenser tous les bas-fonds qui existent actuellement au Sénégal. Pour la petite irrigation le gouvernement va réaliser des bassins de rétentions d'eau dans chaque



Commune dans l'ensemble de nos communes. Et en ce qui concerne les aménagements hydro-agricoles, là aussi nous sommes non seulement dans une dynamique de réhabilitation mais nous sommes aussi dans une dynamique d'accélération de la cadence de réalisation de ces aménagements hydro agricoles.

**Agropasteur : La double culture se pratique dans la vallée du fleuve Sénégal. La plupart des paysans optent pour la saison chaude pour faire le riz. Comment faire pour renverser la tendance c'est-à-dire faire le riz en hivernage et en saison chaude?**

PAS : Cela fait partie des options fondamentales retenues dans le cadre du PRACAS et du Programme d'Autosuffisance Rizicole. Avec la double culture nous sommes à peu près à 10% au niveau de la vallée. Ce qui est extrêmement faible. Il faut qu'on élève l'intensité culturale au niveau de la vallée du fleuve Sénégal mais il y a deux problèmes pour augmenter le taux d'intensification culturale : le premier est qu'il faut assurer la récolte et la préparation du sol à temps, la deuxième contrainte c'est qu'il faut absolument que nous puissions avoir des variétés à cycle court. Aujourd'hui nous en avons grâce à la recherche et nous sommes dans une dynamique de mécanisation. Ce qui permettrait de mieux maîtriser la récolte et la préparation du sol. Donc dans le cadre du PRACAS nous avons mis un accent particulier sur la double culture ; parce que nous connaissons ces deux contraintes majeures et dans le budget et dans les stratégies retenues du PRACAS nous avons vu comment atomiser ces deux problèmes importants pour que nous puissions avoir un taux de double culture beaucoup plus important. C'est un facteur

accélérateur.

**Agropasteur : Est-ce réaliste pour 2017?**

PAS : Je suis en train de décrypter comment nous allons le faire ; et vous avez dû remarquer qu'il y a déjà une rupture fondamentale qui consiste à dire le sud du Sénégal peut nous permettre d'aller vite compte tenu des progrès techniques qui sont enregistrés et qu'on pourrait poursuivre en disant que même si on pouvait réhabiliter les bas-fonds aujourd'hui en la partie Sud ce sera fait au bout de cinq mois à même d'un à deux millions de francs Cfa ; par exemple si nous voulons avoir de bons aménagements au nord, certainement il faudra entre cinq à dix millions et avec un temps beaucoup plus long. Ce sont des formes d'accélération de la cadence, ensuite le troisième volet d'accélération de la cadence c'est la reconstitution du capital semencier. Nous avons trois directions : la première consiste à dire qu'il faut que le Sénégal importe des variétés qui sont homologuées, par exemple le NERICA, dans le Sud c'est le NERICA 1, 5 et 6 et il est possible d'importer ces variétés homologuées au Sénégal et je dois vous dire que le Mali en réalisant un million de tonnes a eu à importer des variétés NERICA de l'Ouganda, le Nigeria importe aujourd'hui du Burkina Faso etc. Nous aussi nous allons importer. Nous sommes convaincus du fait qu'il faut que nous soyons dans une dynamique d'excellence quand on parle d'agriculture et quand on est dans une dynamique d'excellence il faut rechercher en permanence l'efficacité et l'efficience de l'investissement public mais aussi de l'investissement privé.

Entretien réalisé par Babacar Sene

## La 23ème édition de la Foire Internationale de Dakar FIDAK 2014

Le Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes à la FIDAK (PADEN) : la pérennisation de nos actions gage de notre succès

La 23ème édition de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK), a été un moment privilégié d'échanges et de partage d'acteurs de la vie économique qui se sont bien exprimés.

Ce fut une journée pour différents secteurs de l'économie, une journée d'effervescence agricole. Dr Pape Abdoulaye Seck Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural s'est rendu aux stands d'exposition des acteurs rizicoles. Puis au Village du Ministère de l'agriculture et de l'équipement où l'agriculture s'est illustrée dans ses différentes facettes. Le nouveau business c'est l'agriculture, une démarche et option très appréciées au niveau des stands des ministères des projets et des programmes de la dite tutelle.

Le Programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes à la FIDAK (PADEN) est bien présent lors de cette présente édition ; il intervient au niveau de la zone des Niayes à fort potentiel horticole et forestier et travaille dans les quatre filières horticoles de pommes de terre, choux, carottes et oignons mais aussi sur l'aménagement de la bande de filaos.

Sa présence à cette 23ème édition lui confère une visibilité accrue permettant aux producteurs en général et surtout ceux qui sont dans la zone des Niayes de mieux s'approcher de son programme et mieux connaître le projet ; mis en œuvre depuis 2012 pour une durée de cinq(5)ans le PADEN se fixe comme objectifs de contribuer à la mise en valeur du potentiel pro-



ductif de la zone des Niayes pour accroître les revenus des producteurs et des productrices de la zone et d'en faire de véritables entrepreneurs tout en protégeant les ressources naturelles.

Le PADEN dispose de deux composantes techniques à savoir l'appui au développement horticole et agro forestier et le renforcement des structures d'appui et de services aux producteurs et productrices ;

La zone d'intervention s'étend de Dakar à Saint Louis en passant par Thiès et Louga dénommée la Grande Niayes ; ainsi de Rao

,Potou ,Thieppe, Lompoul, FassBoye , Mboro, Notto, Kayar, Bayakh, Gorom et Sangalkam , le PADEN dispose d'un guichet de Développement Economique qui s'adresse aussi bien aux producteurs individuels horticoles, qu'aux Organisations de Producteurs horticoles et forestiers et aux prestataires privés de services ;

De nos jours les résultats atteints de 2012 à 2014 adressent au-delà du financement de sous projets productifs la réalisation de pistes de production, le renforcement non seulement des capacités des productrices

et des producteurs mais aussi de la production et le renforcement des capacités des collectivités locales ;

Mr Massamba Diop le nouveau Coordinateur et ses collaborateurs travaillent d'arrache pied à redonner confiance à l'équipe du PADEN, aux producteurs pour qu'ils sachent que le PADEN reste encore et pour plusieurs années pour mener à terme son programme qui au lieu de finir en 2016, va finir en 2018 ;il revient ici à travers cet entretien sur les résultats et perspectives du PADEN

## M. Massamba Diop, Coordinateur du PADEN

**Qu'est ce qui justifie le grand temps de passage du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural Dr Papa Abdoulaye Seck au niveau de votre stand lors de la Journée de l'Agriculture?**

Je pense que l'intérêt que Monsieur le ministre porte au PADEN est lié surtout au PRACAS le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture au Sénégal et je crois que le PADEN a un rôle fondamentale à jouer dans ce cadre parce que nous intervenons sur les filières horticoles. Et comme vous le savez dans le PRACAS nous y avons l'oignon qui occupe une place fondamentale, la pomme de terre aussi, de même que l'exportation des fruits et légumes. Le PADEN intervient sur ces filières horticoles : les quatre filières horticoles de pommes de terre, choux carottes et oignons et aussi sur l'aménagement de la bande de filaos.

**Quelles sont les perspectives allouées au PADEN sur les spéculations dont vous venez de citer ?**

D'excellentes perspectives, parce que comme vous le savez nous avons une approche développement local et aussi une approche filière. Pour le PADEN, il s'agit aujourd'hui de choisir dans les différents maillons des chaînes de valeurs quels sont les maillons faibles et à ce niveau mettre en œuvre son programme d'appui. Quand on voit dans les différentes filières horticoles les maillons faibles c'est au niveau de la fourniture d'intrants, mais aussi au niveau de la production et de la commercialisation.

A ces trois niveaux pour ces différents maillons nous intervenons dans la fourniture d'intrants en facilitant l'accès à des intrants et de bonnes semences dans la production en favorisant l'adoption de systèmes pour améliorer le système de production avec des systèmes goutte à goutte ou à aspersion et dans la commercialisation en appuyant surtout les collègues producteurs à ce qu'ils soient bien préparés dans les négociations sur les prix de l'oignon.

**Dans le cadre de l'exécution du programme quelles sont les activités menées et qui propulsent au-devant le PADEN?**

Il s'agissait surtout de redonner confiance à une équipe. Il s'agissait surtout aussi de regagner la confiance des producteurs parce que comme vous le savez si une confiance est perdue c'est souvent très difficile. Donc, durant ces quatre mois parce que nous sommes là depuis quatre mois, nous avons plus travaillé à redonner confiance à l'équipe, redonner confiance aux producteurs pour qu'ils sachent que le PADEN reste encore et il lui reste plusieurs années pour mener à terme son programme. Donc au lieu de finir en 2016, le PADEN va finir en 2018, compte tenu des retards que nous avons connus. Mais aujourd'hui, il s'agit surtout d'améliorer le mécanisme de financement en l'axant autour non seulement des filières mais aussi autour des Organisations parce que pour réussir le développement horticole, il faut des Organisations fortes qui seront por-



teuses de ce développement. Donc c'est en leur renforçant qu'on pourrait à terme viser la durabilité et la pérennité de nos activités. Ainsi, nos perspectives, sont de retravailler avec les Organisations. C'est aussi d'accélérer le mécanisme de financement en mettant en œuvre des activités afin de faciliter l'accès au mécanisme de financement.

**Votre dernier mot ?**

Nous sommes très contents de participer à cette Foire et je crois que le mot du ministre qu'il a bien voulu porter sur le livre d'or du PADEN en dit long.

### LE MOT DU MINISTRE DANS LE LIVRE D'OR DU PADEN

« Qu'une agriculture sénégalaise forte repose sur une horticulture forte et que le gouvernement du Sénégal doit tout mettre en œuvre en vue de la promotion de l'horticulture, avec ces encouragements le ministre encourage toute l'équipe du PADEN à aller avec lui vers l'émergence, vers l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en 2018 ».

## Les Guzeras reviennent

Tout est parti de la mission de validation des opportunités de coopération dans le domaine de l'élevage que Madame Aminata Mbengue Ndiaye Ministre Sénégalais de l'Elevage et des Productions Animales avait effectué au Brésil notamment à Uberaba la capitale Brésilienne du Gouzéra ; cette mission avait permis à Madame le ministre de se rendre compte des avancées notoires obtenues dans le domaine de l'élevage grâce à la modernisation et à l'intensification des techniques pastorales et des productions animales ; ainsi Mme le Ministre s'est inspirée de ces expériences pour commander non seulement des génisses gestantes mais aussi des géniteurs Guzéras dans le cadre de l'exécution du Programme National d'Amélioration Génétique, de la Production Laitière et de la Productivité des animaux ; une voie rassurante pour permettre au Sénégal d'absorber très rapidement son déficit commercial en produits laitiers chiffrés à soixante cinq milliards de nos francs Cfa ;

L'arrivée et la réception de la première cargaison de génisses et de géniteurs guzéras brésiliens traduisent bien la volonté et la conviction qu'en matière d'élevage bovins, le Brésil peut beaucoup apporter au Sénégal en quête d'émergence économique ; C'est pourquoi de l'avis de Madame le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales « ces animaux vont être introduits dans les élevages traditionnels pour améliorer la génétique au niveau de nos races locales ; comme vous le savez les Gouzéras sont très appréciés par nos éleveurs à cause de leur cornes qui ressemblent à celles des Gobras sénégalais ; ils sont très pressés compte tenu des demandes importantes enregistrées et



qui dépassent largement l'offre que nous avons à notre disposition »

Au total ce sont deux cent seize bovins qui figurent sur la feuille de commande de Guzéras Brésiliens ; les Cent vingt six autres têtes sont attendues très prochainement au Sénégal ;

Ces animaux sont mis en quarantaine et pourront se reposer s'acclimater avant d'être mis à la disposition des futurs propriétaires ;

Les critères de sélection des futurs propriétaires sont prédéfinis et parmi ceux-ci la tenue obligatoire d'un livret de santé, la disposition d'une bonne alimentation et d'un habitat décent ; si ces critères sont remplis les animaux sont cédés à 50% de leur prix de revient à condition de signer

un protocole d'accord portant sur l'entretien le suivi et la conservation des bovins sur le territoire nationale ;

Pour éviter que ces animaux soient revendus au niveau de la sous région comme avaient connu les distributions précédentes d'animaux, Madame le Ministre se dit très ferme et regardante en ce qui concerne les critères d'attribution. L'importation de génisses et de géniteurs Guzéra brésiliens qui vient s'ajouter à l'acquisition des Mombéliardes d'origine française récemment livrés, constitue une avancée notable des programmes nationaux d'amélioration génétique et d'insémination artificielle et confirme que l'autosuffisance nationale en lait et en viande dans un futur proche

est bien une réalité ;

Il est important de rappeler qu'il y a eu des opérations similaires et qu'aujourd'hui il y a très peu d'éleveurs qui avaient eu à acquérir des animaux et qui sont restés avec leurs bêtes ; elles ont été revendues aussi bien au niveau national qu'au niveau de la sous région. Une situation intolérable jugée par les autorités en charge de l'élevage et des productions animales que le Sénégal subventionne ses produits, aide ses éleveurs, veuille atteindre des objectifs d'accroissement des productions animales, d'autosuffisance en lait et en viande et autres et que les éleveurs revendent les animaux ailleurs.

Babacar Sene

## Zoom sur le projet TCP/SEN/3502 pour une Agriculture Saine et Durable

Le Projet « Promotion d'une Agriculture Saine et Durable au niveau de quatre (04) grandes zones agro écologiques du Sénégal (Niayes, Vallée du Fleuve Sénégal, Zone Cotonnière et Bassin Arachidier) » TCP/SEN/3502 contribue à la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations constitue l'objectif principal du gouvernement du Sénégal en matière d'agriculture. Néanmoins on note une recrudescence des problèmes phytosanitaires et une utilisation abusive des pesticides avec des impacts négatifs aussi bien sur l'environnement que sur la santé. Pour pallier les risques, le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et en partenariat avec l'ONG Enda Pronat a initié le projet « Promotion d'une Agriculture Saine et Durable » au niveau des Niayes, de la vallée du fleuve Sénégal, de la zone cotonnière et du bassin arachidier. Il s'agit pour ce projet de promouvoir les bonnes pratiques agricoles, nutritionnelles et de réduire la dépendance à l'utilisation des pesticides dans les systèmes de production.

Au Sénégal, il existe des expériences d'agriculture saine et durable. Cependant les Organisations de Producteurs et les organismes d'appui ont besoin de soutien. C'est dans ce sens que la FAO a mis

en place des protocoles de financement avec des Organisations Professionnelles Agricoles partenaires dont l'objectif est de renforcer l'accès à temps des membres aux intrants et facteurs de production de qualité à travers une contribution financière sous la forme d'un fonds revolving, à travers la signature d'un accord avec les cinq Organisations de Producteurs que sont la Fédération Ngatamaré Tooro de Guédé (Podor), la Fédération des Agropasteurs de Diender (FAPD) à Thiès, la Fédération Woobin de Keur Moussa à Thiès, la Fédération Yaakar Niani Wulli (YNW) de Koussanar à Tambacounda et l'Union des Collectivités de Tataguine (UCT) à Fatik.

Pour ces organisations et leurs membres, la perception et le concours dans la mise en œuvre d'une agriculture saine et durable et compétitive sont un impératif pour se conformer à la fois aux exigences de qualité des produits agricoles et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Enda Pronat sera d'un grand apport pour accompagner et appuyer les Organisations de Producteurs et leurs membres dans le renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles dans le cadre de la promotion d'une agriculture saine et durable au Sénégal. Les résultats qui seront générés permettront de développer une capacité de pro-



duction agricole de qualité tout en limitant l'exposition des populations aux pesticides.

En somme, tous ces protocoles ont été signés au cours d'une cérémonie présidée par Mr Oumar Sané Directeur de l'agriculture représentant le ministre de l'agriculture et de l'équipement rural en présence du représentant de la FAO et d'autres partenaires.

Cette cérémonie a été également l'occasion de présenter le projet aux partenaires et d'entamer le plaidoyer pour une agriculture saine et durable auprès des autorités nationales à travers les témoignages des producteurs et productrices membres des fédérations et l'exposition d'Enda Pronat en matière d'Agriculture Saine et Durable (ASD).



## COOPÉRATION SÉNÉGAL-ISRAËL : LES FEMMES DE NDIAYE-NDIAYE DE FATICK ÉTRENENT LEUR PROJET TIPA

### INAUGURATION DU SITE TIPA DE NDIAYE NDIAYE À FATICK

# Le TIPA autonomise les Femmes de Ndiaye-Ndiaye à Fatick

La joie, en cette belle journée, se lisait sur le visage des femmes joyeuses et rayonnantes dans leurs boubous ; les danseurs, les communicateurs traditionnels, au rythme du « Dioundioug » du Sine, ont accueilli la délégation israélo sénégalaise. Les femmes de Ndiaye- Ndiaye voient ainsi leurs vœux se réaliser. Après un an de dur labeur dans ce site TIPA Innovation-Techno-Agricole Israélienne pour la Lutte contre la Pauvreté basée sur un système d'irrigation Goutte à Goutte à base pression, la Fondation Servir le Sénégal réceptionne le projet et compte l'étendre à toutes les régions du Sénégal. C'est Mme Mariama Sarr Ministre de la Famille qui a accompagné son Excellence Ely Ben Tura, Ambassadeur d'Israël au Sénégal. C'est donc en partenariat avec la Fondation Servir le Sénégal, qu'a été mis à la disposition des femmes de Ndiaye-Ndiaye un champ doté en système d'irrigation (TIPA) grâce aux partenaires israéliens. Lors de la cérémonie d'inauguration du site TIPA des Femmes de Ndiaye-Ndiaye Son Excellence Dr Ely Ben Tura Ambassadeur d'Israël au Sénégal a salué et remercié Madame la Première Dame Marème Faye Sall pour les immenses efforts que sa Fondation Servir le Sénégal est en train de déployer pour contribuer au développement du Sénégal.

Il s'est également félicité des avancées notoires des travaux ; par ailleurs il a salué les efforts fournis par la Fondation Servir le Sénégal pour la réalisation de ce site agri-

cole de Ndiaye-Ndiaye de Fatick.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du Maire de la Commune de Fatick , en l'occurrence le Ministre Sénégalais des Sports Matar Bâ qui a saisi cette occasion pour « magnifier d'une part l'excellence des relations entre le Sénégal et l'Israël et d'autre part l'importance de ce projet agricole dans sa commune, qui va participer à l'autonomisation des femmes, notamment les femmes de Ndiaye-Ndiaye».

Au nom de la Famille Ndiaye, le Ministre Dr Aly Koto Ndiaye a salué « le choix porté sur les femmes de Ndiaye-Ndiaye et la libération du site considérée comme un acte de générosité légendaire de la famille des Ndiaye réputée de cette tradition sère».

Au nom des femmes bénéficiaires, Mme Amy Sène a remercié les donateurs et demandé qu'une diversification soit observée dans les activités du site. L'installation d'un poulailler leur sera d'un grand apport. La sécurisation du site également a attiré l'attention des femmes qui sollicitent en plus de la clôture, la mise à disposition d'un gardien pour mieux sécuriser le site et éviter ainsi la divagation des animaux, notamment les chèvres et les vaches.

Madame Fatou Daniel Diagne, Secrétaire Exécutif de la Fondation Servir le Sénégal a informé : « nous commençons toujours quelque part avant de l'étendre. L'effet multiplicateur se fera vite sentir sur la base de la réussite de ce projet. Les Femmes de Ndiaye-Ndiaye ont promis et rassuré



qu'elles vont tout mettre en œuvre, malgré certains aléas, pour faire de ce projet un projet pilote que nous souhaitons étendre dans toutes les régions du Sénégal».

Mme Mariama Sarr, ministre de la Femme de la Famille et de l'enfant a représenté Mme la Première Dame ; elle s'est dite satisfaite de l'octroi de ce site qui vient renforcer le droit d'accès des femmes à la terre, au seul développement de l'agriculture. Elle s'est également félicitée des projets de Madame la Première Dame qui sont en train d'essaimer dans le pays et qui ne s'arrêteront pas seulement à Fatick mais s'étendront sur tout le territoire.

Au Sénégal, dans le cadre de l'accord trilatéral Sénégal-Italie- Israël, la coopération est plus que dynamique, de l'avis de Son Excellence Dr Ely Ben Tura car « ce cadre de

coopération œuvre pour l'atteinte de l'auto-suffisance alimentaire avec soixante-dix sites au niveau des trois régions de Thiès, de Diourbel et de Fatick».

Pour rappel l'établissement de l'Agence Israélienne pour la Coopération au Développement International date de 1950. Elle est connue sous son signe hébraïque «Mashav» dont l'idéologie est de partager avec d'autres nations l'expertise et les technologies qui ont été utiles à Israël dans sa propre recherche sur la voie du développement. Chaque année une vingtaine de sénégalais partent en Israël pour une formation dans divers domaines : agriculture, santé, développement communautaire, entrepreneuriat etc.

Ousmane M. Sène

## PROMOTION DE LA RÉSILIENCE DES ECONOMIES EN ZONES SEMI-ARIDES (PRESA)

# Le PRESA met en place sa plateforme d'acteurs

*Un atelier de Partage des premiers résultats de revue et de mise en place d'une plateforme nationale des parties prenantes du projet PRESA au Sénégal s'est récemment tenu à Saly, à Mbour.*

Le PRESA est un projet de recherche multi pays de 5 ans. Il est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada et le département for international développement (DFID) du Royaume-Uni dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et Asie (IRCAAA).

Le Projet PRESA a pour but d'œuvrer pour des économies résilientes face au changement climatique qui se développent et dont les avantages sont partagés de manière équitable entre toutes les communautés en particulier les plus vulnérables dans les zones semi-arides ; le PRESA intervient ainsi dans six pays en Afrique et en Asie à savoir le Burkina Faso le Sénégal, la Tanzanie, le Kenya, le Pakistan et le Tadjikistan.

C'est dans le cadre de l'exécution des activités du projet PRESA, que « Innovation Environnement et Développement en Afrique (IED) Afrique » a organisé un atelier national dont l'objectif était de présenter les résultats des différentes revues, d'identifier de nouvelles questions de recherche et des domaines prioritaires devant faire l'objet d'une étude approfondie et de mettre en place la Plateforme Nationale des parties prenantes.

Du fait de la transversalité de la probléma-

tique des changements climatiques, ses exigences requièrent une bonne intégration et coordination tant horizontalement que verticalement entre les différents secteurs et les autres niveaux de la société. Ce qui a motivé tout le choix des participants à l'atelier qui a pu réunir les représentants des structures techniques de l'état, du secteur privé, des organisations de producteurs, des institutions de recherche, des groupes vulnérables, des leaders d'opinion sur les questions de développement économique, des organisations de la société civile, des collectivités locales, des cadres locaux de développement économiques et des médias.

M. Mamadou Bara Guéye, Directeur de Innovation Environnement et Développement Afrique (IED-Afrique) a axé son allocution lors de l'ouverture de l'atelier «sur l'importance du projet qui vise à renforcer la capacité de la résilience et le recensement des problèmes dans les zones semi-arides dans les six (06) pays participants et à la recherche appliquée partant des solutions d'adaptation».

Il a traduit toute sa satisfaction sur le nombre de participants et au représentant du ministre de l'environnement et du développement durable qui a présidé la rencontre. M. Sakhoudia Thiam, représentant le Ministre de l'environnement et du Développement Durable a fait part du soutien de son ministère et témoigné tout l'intérêt porté sur le développement durable dans les zones semi-arides.

«Il y a véritablement des enjeux primordiaux affectant la croissance économique et



la pauvreté » a-t-il affirmé.

Le Sénégal a atteint ces dernières années un niveau d'exposition aux risques climatiques jamais égalés hausse des températures, dégradation côtière, baisse des ressources de pêche, remous des ressources en eau, crise alimentaire au Sahel ce qui confère aux changements climatiques toute une complexité dans la croisade menée sur ses effets néfastes. Les graves menaces des changements climatiques pour le Sénégal fortifient tout le challenge nourrit pour arriver à bout. L'atelier de Saly a permis aux différents participants de s'interroger sur la nécessité d'utiliser les technologies actuelles pour renseigner les prévisions climatiques, sur la collaboration avec les Organisations Paysannes, la capitalisation des expériences vécues, le partage des expériences des pays du nord, les mesures adaptatives des changements climatiques, les tendances climatiques et pluviométriques au Sahel horizon 2030 notamment les aspects qualitatifs et quantitatifs, les

indicateurs d'utilisation de l'indice climatique, les acteurs du changement, la modélisation des tendances, une nouvelle approche pour cerner les changements climatiques, l'intégration des modèles et réaction des communautés face au modèle, les réponses à donner aux décideurs.

Concernant la mise en place de la plateforme des parties prenantes qui a été discutée, elle constitue un mécanisme crucial pour la réussite du projet où tous les participants ont été invités à son animation et à son fonctionnement de même que dans le déroulement des prochaines étapes de mise en œuvre du projet qui seront axées sur la conduite des études pilotes et l'appui politique direct. Les savoirs locaux et les initiatives locales peuvent être une bonne porte d'entrée pour une meilleure construction de synergie en établissant une plateforme de chercheurs qui échangent sur une prise en charge des questions liées aux changements climatiques.

Mame Diarra Sène

# Pêche : Conférence Internationale «Approche éco systémique de la gestion des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest africaines (ICAWA –AWA) 2014



**La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) en collaboration avec l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD) a organisé à Dakar, du 9 au 11 Décembre 2014, la première conférence internationale «Approche éco systémique de la gestion des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest africaines ICAWA 2014».**

Cette conférence, présidée par Mr Oumar Guéye Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime du Sénégal, en présence des Ambassadeurs de France et d'Allemagne et de la représentation de la Délégation de l'Union Européenne à Dakar, avait pour objectif de permettre aux Etats membres de la CSRP et leurs partenaires africains et européens de contribuer à la mise en place des bases scientifiques nécessaires pour une Gestion Durable des Pêches et de l'Environnement Marin.

Elle visera à long terme à contribuer au développement d'un observatoire doté d'outils de suivi des paramètres clés de l'écosystème de l'Afrique du Nord-Ouest et notamment de renforcer les mécanismes de gestion des pêches en Afrique de l'Ouest et en particulier ceux des états membres de la CSRP, améliorer aussi la compréhension des effets du changement climatique sur les ressources marines vivantes en relation avec le fonctionnement de leurs habitats, renforcer les institutions les universités ouest-africaines et former les étudiants et les chercheurs en vue de diffuser «AWA» dans la région et d'encourager les collaborateurs Sud-Sud. Cette rencontre est la première entre la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) et les partenaires du projet «AWA» basé sur une Approche Eco Systémique de la Gestion des Pêches et de l'Environnement Marin dans les Eaux Ouest Africaines.

Il s'est agi pour les membres de la CSRP d'adopter l'approche éco systémique dans la gestion des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest-

africaines communément appelé «AWA». C'est pourquoi de l'avis de Marième Talla Diagne, Secrétaire Permanent de la CSRP «ce projet approche éco systémique de la gestion des pêches et de l'environnement marin en Afrique de l'Ouest est un projet multidisciplinaire qui fait appel à des halieutes, des écologistes, des biochimistes des océanographes physiciens des socio-économistes, des climatologues entre autres».

Le projet AWA milite en faveur d'une vision de base scientifique en mettant l'accent sur les petits poissons pélagiques. Ainsi il sera une réponse face aux nombreux problèmes que rencontrent le secteur halieutique sous régional.

Le Projet « Awa » est une initiative de recherches tripartites entre l'Allemagne, la France et les pays d'Afrique subsaharienne qui donne ainsi une nouvelle dimension à la coopération entre l'Afrique et l'Europe. C'est ainsi qu'ils ont décidé d'unir leurs efforts pour renforcer la coopération en s'appuyant sur les forces et les intérêts mutuels.

Pour le Représentant de l'Ambassadeur de France au Sénégal, M. Pierre Yves Bertrand « ce souci d'intégration des différents niveaux est à l'évidence consécutive de la démarche des autorités sénégalaises. Le Projet a été monté en 2011, suite à un meeting fondateur : il a permis véritablement l'expression des besoins des pays partenaires de ce projet».

Pour le Représentant de la République Fédérale d'Allemagne, « l'approche éco systémique de gestion durable des pêches et de l'environnement marin dans les eaux ouest africaines est à saluer. L'environnement marin est affecté. Le secteur de la pêche constitue des enjeux économiques, social, de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Des enjeux capitaux pour la ressource et qui sont soumis aux vagues des changements climatiques dont les effets se font sentir de par sa complexité de les prendre en charge».

Pour M. Yves Duval, Coordinateur de l'IRD « la France est sensible aux politiques de pêche dans les pays de la sous-région. La

pertinence et l'originalité du projet se traduisent par le renforcement des connaissances pour une gestion raisonnée des pêches, la multidisciplinarité et la diversité de son volet scientifique. La démarche suivie est d'une importance capitale pour l'IRD concernant les questions marines. Le projet reste un programme innovant. Il faut souhaiter que la conférence puisse être un terreau fertile où germera la gestion raisonnée et durable des pêches.»

M. Oumar Guéye, Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime a noté avec satisfaction que ces préoccupations sont prises en considération par le projet tripartite Approche éco systémique de la gestion des pêches et de l'environnement

marin dans les eaux ouest africaines «AWA» dont la conférence permet le partage de résultats et d'ouvrir d'intéressantes perspectives pour le Sénégal et pour toute la sous-région.

Cette première conférence Internationale de Dakar s'est déroulée sous forme de sessions scientifiques avec diverses thématiques : elle sera une tribune pour les pays membres de même que les partenaires d'échanger sur les données pour une gestion durable des pêches.

Le ministre Oumar Guéye a salué avec pertinence « l'intérêt accordé par l'Etat, de manière générale, au secteur de la pêche inscrit dans les axes stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE).

**Babacar Sène**

## Suite journée de l'Agriculture à la FIDAK 2014

### STAND DE LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

M. Ndiouga Diop, Responsable du Stand « Nous éprouvons beaucoup de satisfaction, doublée de fierté parce que vous savez ce que représente la Direction de l'Agriculture au sein du ministère. C'est l'une des directions phares les plus visibles aussi plus connues notamment du grand public et le fait de recevoir le ministre au niveau de notre stand nous a fait beaucoup de fierté. Nous avons pu exposer au niveau de notre stand les principaux produits agricoles qui sont produits au Sénégal conformément à notre mission de développement des cultures vivrières et des cultures agroindustrielles. Nous avons été également accompagnés au niveau de cette exposition par les femmes notamment le GIE Takku Liguéye de Méouane qui ont pu exposer l'un des sous produits du manioc notamment "le Araw" de manioc qui a été beaucoup apprécié des visiteurs du stand. On a également eu à exposer les principales semences qui sont produites au niveau de la DISEM et ça a permis notamment au niveau des visiteurs que nous avons reçus de les sensibiliser sur

l'intérêt de l'agriculture de son rôle dans le développement économique du pays. »

### MME DIOR NDOYE, PRÉSIDENTE DE L'UNITÉ DE TRANSFORMATION DE MANIOC DE MÉOUANE

« Nous participons à chaque édition de la FIDAK. Nous exposons nos produits dans le stand de la Direction de l'Agriculture ; c'est l'occasion de les remercier grandement pour leur appui et leur accompagnement. Nous évoluons dans la transformation, notamment dans le manioc où nous produisons du Araw du thiéré du thiagri du Ngalakh et beaucoup d'autres mets très délicieux à vocation du consommateur local. Nous transformons des céréales locales aussi. Nous sommes des femmes unies autour de notre GIE «Takku Liguéye» avec plus de cent femmes qui y sont regroupées. Nous sommes très contentes de l'appui de la Direction de l'Agriculture et demandons plus de renforcement de capacité pour mieux transformer et bénéficier de norme d'exportation pour pouvoir sortir nos produits (emballage propreté hygiène FRA et autres). »

## CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE PROFIL DE L'HIVERNAGE 2014 PASSÉ EN REVUE «Le sorgho, le mil, le manioc, le sésame et le niébé des variétés qui s'adaptent bien»



Au sortir de la campagne hivernale 2014, la Plateforme Nationale Dialogue Science Politique sur l'Adaptation de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (Plateforme CCASA) a organisé un atelier à Dakar pour communiquer avec les différents acteurs, les producteurs, l'état, le milieu de la recherche et les services techniques sur le profil de l'hivernage et les mesures prises par le gouvernement du Sénégal et les recommandations à formuler pour une meilleure prise en compte de la dimension changement climatique dans les politiques, planifications et stratégies de développement.

La rencontre de la Plateforme CCASA a

permis de mettre en commun les milieux différents à savoir les acteurs, les producteurs, l'état, le milieu de la recherche, les services techniques pour apporter une réponse non seulement adaptée mais aussi concrète à la situation agricole face au changement climatique.

Cette rencontre a permis à travers différentes présentations de voir la situation de la saison, des pluies 2014 où l'on a vu que l'hivernage a été tardif mais aussi avait une très forte variabilité de la pluie en fonction du temps et de l'espace.

Raison pour laquelle, des outils ont été mis en place. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a

travers la Direction de l'Agriculture a présenté son Plan d'Adaptation qui était une réponse à la fois à la situation de 2014 où la pluie a été tardive et aussi la quantité de pluie baissée dans beaucoup d'endroits. C'est un dispositif qui permet à partir de l'utilisation précoce de l'information d'ordre climatique mais aussi sur l'environnement.

Le gouvernement a mis à la disposition des producteurs, des semences à court cycle comme le sorgho, le mil, le manioc, le sésame et le niébé qui ne sont pas très exigeants en eau et qui peuvent boucler leur cycle malgré les perturbations constatées sur la pluviométrie dans certaines localités. Cela a permis aux producteurs de s'en sortir de façon intéressante.

Au cours des travaux plénières plusieurs communications ont été présentées par les spécialistes en la matière. Ainsi, Dr Ousmane Ndiaye de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) a axé son intervention sur les prévisions saisonnières, Dr Bamba Diop du Centre de Suivi Ecologique (CSE) sur l'utilisation de la télédétection en agriculture pour la détermination des Zones A Risques Agropastorales et M. Cheikh Sadibou Péne du Secrétariat Exécutif à la Sécurité Alimentaire (SE/CN SA) sur le Plan de Contingence du gouvernement pour soulager les ménages affectés par l'insécurité alimentaire.

Il ressort de ces présentations qu'il y a une batterie de moyens d'intervention qui pourrait être mobilisée en fonction des scénarii qui se présentent. Il est important de noter que la plateforme CCASA offre à l'état la possibilité de réfléchir sur l'amélioration de ces différents outils, des moyens d'intervention du comité en prenant en compte la communication qui est un élément important mais également en intégrant les résultats de la recherche.

Auparavant M. Bounama Diéye, Coordinateur, Point Focal de la Plateforme CCASA du Sénégal a rappelé

les missions et les réalisations qui relèvent de la plateforme pour l'intégration de la dimension changement climatique dans les politiques et stratégies de développement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Cette année le MAER a eu une approche particulière de la gestion de la campagne en intégrant l'approche changement climatique dès le départ. C'est-à-dire que dès le début de la campagne. L'atelier a permis de noter une amélioration de la campagne notamment en ce qui concerne la situation du monde rural due à une bonne planification des activités tout en prenant compte des cartes variétales. La mise à disposition de tous ces outils à temps permettra de pouvoir intégrer voire anticiper tous ces phénomènes en les intégrant au niveau de la stratégie. Le MAER Compte faire cela désormais. Il s'agira d'adopter tous ces outils au niveau local pour faire en sorte que l'agriculture soit bien comprise comme une science qui doit intégrer tous ces outils pour pouvoir assurer la sécurité alimentaire.

La rencontre, présidée par le parlementaire Cheikh Seck, Député, Président de la Commission Développement Rural au niveau de l'Assemblée Nationale du Sénégal sous la modération du Professeur Thierno Amadou Gaye du LPAO/SP/ de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a retenu que les politiques, les stratégies de développement doivent prendre en charge la dimension changement climatique dans les prises de décision et les planifications pour réussir les actions de développement. C'est dans ce sens qu'une invite a été lancée aux acteurs qu'ils s'agissent des chercheurs, des décideurs, de la presse, des acteurs associés, de la société civile, des services déconcentrés et décentralisés pour renforcer les synergies d'action et de prise de décision intégrant la dimension changement climatique pour un Sénégal émergent avec l'implication et la participation de tous les acteurs.

Babacar Sene

### Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



#### Sécheresse et crise alimentaire au Nord Sénégal :

#### Près de 3 millions de personnes face à l'insécurité alimentaire

**DAKAR, le 19 janvier 2015** – Selon un rapport récent d'OCHA, près de 3 millions de personnes feront face à l'insécurité alimentaire, desquelles 977 000 seront en situation de crise, entre janvier et mars 2015. Grâce au soutien de USAID/OFDA et en partenariat avec la Fédération des Associations du Fouta pour le Développement (FAFD), le CECI met en œuvre depuis 2012 le **Projet d'urgence et de sécurité alimentaire au Nord Sénégal** afin de soutenir les populations les plus vulnérables.

Le projet, qui est maintenant dans sa troisième phase, se déroule dans une zone en proie aux sécheresses et à l'insécurité alimentaire et assure une aide d'urgence à plus de 100 villages et hameaux de la région de Matam et du département de Podor. Depuis ses débuts, le projet a permis de mettre sur pied plus de 70 jardins maraîchers.

Débutée en juin 2014, la phase trois vise à augmenter l'aspect de résilience des ménages les plus à risque: Formations sur les semences résistantes à la sécheresse, techniques de conservation d'eau et développement de ressources d'eau. Ces activités permettront d'accroître les capacités des personnes en matière de prévention et de redressement suite à des catastrophes climatiques.

« Cette troisième phase devrait toucher directement 18 000 bénéficiaires, et 72 000 de façon indirecte, dans des villages et hameaux des régions de Saint-Louis et de Matam. Actuellement, viennent en appui 1 coordonnateur, 3 spécialistes en agriculture, 7 animateurs et une spécialiste ÉFH pour intégrer la dimension genre au sein du projet. », a indiqué Mouhamadou Leye, directeur pays du CECI au Sénégal.

Rappelons que la première phase du projet, allant d'août 2012 à juin 2013, avait permis aux populations les plus vulnérables de 9 villages de bénéficier d'une aide d'urgence pour la mise en place de jardins maraîchers, pour des formations sur les techniques culturales pour l'agriculture sous pluie, pour les jardins (pépinières), pour l'achat de semences de céréales et pour les outils agricoles. Plus de 15 780 bénéficiaires avaient alors été directement atteints et 31 560 indirectement.

Au cours de la deuxième phase, de juillet 2013 à juin 2014, 5 nouveaux puits ont été creusés et 7 réhabilités afin d'alimenter des villages où les femmes devaient auparavant parcourir de très longues distances pour avoir accès à l'eau. De nombreux jardins ont poussé, des greniers de stockage de céréales ont vu le jour et l'alimentation de la population s'est ainsi améliorée. Plus de 150 femmes ont reçu des formations sur la production de céréales et sur la mise en place de jardins maraîchers.

### Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Pour voir le film **Les jardins de l'espoir** sur la phase 1, cliquez ici : <https://www.youtube.com/watch?v=ED0LV10f0s>

Pour voir le film **Résilience dans le Fouta et le Ferlo au Nord-Est du Sénégal : Céréales, jardins et puits** sur la phase 2, cliquez ici : [https://www.youtube.com/watch?v=SeTeGy5B\\_V8](https://www.youtube.com/watch?v=SeTeGy5B_V8)

Par ailleurs, l'équipe du CECI accompagnée du cinéaste et photographe Bruno Deméocq, se rendra au Fouta du 2 au 5 février prochain pour tourner des images concernant la mise en place des activités de la troisième phase du projet. Pour l'occasion, plusieurs villages du Ferlo seront visités dans la région de Matam et certains villages de Podor. La sortie du film portant sur la troisième phase est prévue en mai 2015.

- 30 -

Pour des informations supplémentaires :

**Mélanie Derail**  
Conseillère en communication régionale Afrique  
CECI - Bureau régional Afrique  
C : [MelanieD@ceci.ca](mailto:MelanieD@ceci.ca)  
T : +221 33 825 64 14  
P : +221 77 231 19 78

## INTÉGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES POLITIQUES

# Mise en place des Plateformes Locales dans les départements de Bambey Kaffrine et Linguère

*Les départements de Kaffrine (Kaffrine), Bambey (Diourbel) et Linguère (Louga) sont sélectionnés dans le cadre de l'exécution du projet Flagship4 pour la mise en place des Plateformes Locales pour une meilleure intégration des Changements Climatiques dans les politiques.*

Au-delà des critères établis comme la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité climatique et économique d'autres critères que sont la qualité de l'organisation institutionnelle et administrative, l'accessibilité à tout moment du site, l'engagement des parties prenantes y compris le genre et les autorités locales sont d'une importance capitale.

Ces Plateformes créées avec l'essentiel des acteurs, permettront la mise en place d'un cadre de concertation qui prendrait en compte toutes les questions liées au changement climatique dans les différents domaines. Dans les différents départements de Bambey de Kaffrine et de Linguère, les acteurs locaux ont décliné les objectifs fixés par le projet mais également proposé un plan d'action réaliste qui pourrait donner corps et vie aux plateformes pour leur fonctionnalité. Les préfets des départements sont les Présidents de ces plateformes et la Vice Présidence est assurée par les Présidents de Conseils Départementaux, le secrétariat général par le SDDR (Service Départemental du Développement Rural) avec la participation des Organisations de Producteurs et leurs membres. Ces Plateformes prendraient désormais en charge la planification et les visions locales en termes de politique de stratégie qui intégreraient les changements climatiques mais aussi à fournir des informations stratégiques à la plateforme nationale de sorte qu'au niveau des décisions supérieures qu'on puisse prendre en compte ces informations scientifiques pertinentes produites au niveau de la base pour la prise de décision aussi bien au niveau parlementaire qu'au niveau des politiques et des directions nationales. Pour le département de Kaffrine la cohérence d'actions déjà entreprises par les partenaires comme ICRISAT avec les

interventions précédentes assez prometteuses avec l'ANACIM sur les services de prévisions météorologiques et l'ISRA en matière de recherche, a facilité la mise en place de la plateforme locale qui a enregistré l'élaboration d'un arrêté préfectoral et d'un plan d'action.

Pour le département de Bambey, connu par sa vulnérabilité agro-climatique quasi chronique avec de fortes répercussions sur les rendements agricoles et pastorales, il a une cartographie spatiale soumise de manière quasi chronique à l'insécurité alimentaire. Là, la plateforme a été accueillie et bien installée avec l'implication de tous les acteurs. La sortie de l'arrêté préfectoral installant la plateforme locale donnerait plus de motivation aux membres locaux.

Le département de Linguère a relevé le défi de la participation avec un record jamais égalé des acteurs voués à la cause des Changements climatiques. Les effets néfastes sont nettement visibles sur l'écosystème et sur les conditions de vie des communautés notamment pastorales.

En effet le Département de Linguère est réputé comme le principal Centre de Production Animale du Sénégal avec l'existence du Ranch de Doli et la présence du site de recherche agricole du Sénégal qu'est le Centre de Recherches Zootechniques (CRZ) de Dahra.

M. Guédj Diouf, Préfet du département de Linguère a pris à bras le corps l'importance de la mise en place de la plateforme locale dans son département. Pour lui «cette plateforme locale va faciliter la jonction harmonieuse entre le triptyque chercheurs-décideurs-producteurs dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et plus généralement de la lutte contre l'insécurité alimentaire des populations et la satisfaction des besoins carnés et laitiers».

La vision du Préfet de Linguère a été saluée par l'ensemble des acteurs. Tout cela est conjugué à la faiblesse des équilibres socio-économiques, écologiques et agroalimentaires du département. Le préfet de Linguère Président de la Plateforme locale a pris un arrêté préfectoral portant installation de la dite Plateforme, avec comme Vice-président



le Conseil Départemental et le Secrétariat Général assuré par le SDDR. Sa composition a été saluée à l'unanimité par les acteurs qui ont accepté le choix du préfet. Somme toute, une moisson fructueuse pour la mission de la Plateforme Nationale conduite par son Coordinateur en l'occurrence M. Bounama Diéye, Point Focal de Flagship4 qui s'est dit très satisfait de la promptitude de tous les acteurs sur le terrain pour ensemble développer des stratégies dans les départements dans une approche intégrée autour d'objectifs clairs et spécifiques et bien déclinés.

Pour lui, ces plateformes vont être les réceptacles du projet au niveau de ces trois départements et aurons en charge de porter le débat et de mener la réflexion au niveau local tout en impliquant l'essentiel des acteurs qu'il s'agisse de la recherche, des Organisations de Producteurs et leurs membres, de la société civile, des ONG, des décideurs politiques et administratifs, des autorités locales, des acteurs concernés par la

problématique Agriculture-Sécurité alimentaire et Changement Climatique, de l'essentiel des services techniques (l'agriculture et l'équipement rural, l'élevage et les productions animales, la pêche et les Affaires Maritimes ou l'environnement et le développement durable) pour que la réflexion soit posée et que les résultats produits soient partagés et disséminés. Pour rappel, le Projet Flagship4 est basé à Bamako et reste un projet sous régional de Recherche -Développement sous l'égide du Programme CCAFS/CGIAR dans sa phase 2.

Il a démarré en octobre 2014 et va se prolonger jusqu'en 2017. Il est centré sur les politiques, la facilitation du dialogue entre les décideurs politiques et les acteurs de la société civile et les interrelations entre les couches élevées notamment les décideurs et les couches à la base que sont les utilisateurs de technologies pour que les questions de changement climatique soient intégrées dans les politiques agricoles.

**Mbaye Sène**

## Planification et de Suivi-Evaluation

Dakar a accueilli l'organisation de l'atelier de renforcement de capacités des membres de la plateforme Agriculture-Sécurité alimentaire et Changement Climatique (CCASA) sur la Planification et Suivi-Evaluation ; l'UICN en tant que partenaire stratégique du projet Flagship4 a en charge ce volet ; la particularité de ce projet est que dans les trois pays d'intervention du Projet Flagship 4 les plateformes nationales ont la charge de la mise en œuvre des activités et l'UICN la mission d'assurer le Suivi Evaluation de la plateforme en synergie et en étroite collaboration avec les plateformes nationales. Un atelier qui a enregistré la participation d'une trentaine de membres.

Lors de la cérémonie qui a marqué l'ouverture officielle de l'atelier Mr Bounama Diéye, Point Focal du CCASA et du

Flagship4 au Sénégal a remercié les membres de la plateforme qui ont participé à l'atelier ; il a ensuite informé que la plateforme nationale compte mettre à contribution pour le Suivi- Evaluation un agent qui va travailler en étroite collaboration avec l'UICN dans le cadre de ce projet. Il a en outre souligné la place de l'UICN comme partenaire stratégique du projet en charge du suivi- évaluation et rappelé également que la plateforme du Sénégal dont il est le coordinateur est déterminée et engagée à soutenir les actions programmées pour une réussite parfaite des paris et des engagements de tous ses membres.

Il a terminé son allocution en remerciant l'UICN à travers Dr Issa Sawadogo, Facilitateur du Programme Suivi-Evaluation avant de souhaiter plein suc-

cès à la réussite de l'atelier.

Quand à Dr Issa Sawadogo, Facilitateur chargé du Suivi-Evaluation du projet à l'UICN /PACO à Ouagadougou au Burkina Faso. Il a mis en relief les notions de tout un chacun quant à la compréhension qu'il a du Suivi- Evaluation et de décliner la philosophie qui guide son institution qu'est l'UICN.

Pour lui, c'est d'une nécessité impérieuse de rappeler les différents concepts les démarches et de voir ensemble dans le cadre de Flagship4 la plateforme du Sénégal. Comment s'organiser pour assurer un bon suivi-évaluation des activités qui seront planifiées. Pour lui les objectifs de l'atelier sont de deux ordres. Il s'agira de s'accorder sur les activités de la plateforme du Sénégal et de convenir ensemble sur l'organisation du suivi-évaluation

pour les activités identifiées.

Il a mis en exergue la démarche particulière de l'UICN, son institution, par rapport au Suivi- Evaluation qui part du fait que ses projets ont une durée de vie limitée et il n'est pas toujours évident à la fin du projet qu'il ait des impacts significatifs.

D'où la nécessité de s'intéresser plus au processus de mise en œuvre des activités pour que si l'on ne parvient pas à identifier les impacts ce sera après la vie du projet.

Il a rappelé le contexte du projet placé sous l'angle politique qui a pour vocation d'influencer les politiques de sorte à les amener à intégrer dans les plans politiques les changements climatiques.

**Mbaye Sène**